Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Influenza aviaire à Monteux, levée de zone de contrôle temporaire en Vaucluse



«Fin décembre, un foyer d'influenza aviaire H5N1 a été confirmé dans un élevage de poules à Monteux, indique la Préfecture de Vaucluse. Le caractère hautement pathogène du virus a rendu obligatoire l'élimination des volailles de l'exploitation et l'interdiction des mouvements d'oiseaux sur une zone de 10 km de rayon autour de l'exploitation.»

«Ces mesures essentielles ont empêché la propagation du virus, reprend le bureau de la communication interministériel. Il a ainsi été décidé, 60 jours après la mise en place de ces mesures et considérant l'absence d'une nouvelle occurrence du virus, de libérer tous les mouvements d'oiseaux sur la zone par un arrêté préfectoral de levée de zone.»

Drôme, Ardèche, Isère
«Il est rappelé que le risque épidémiologique lié à la faune sauvage est toujours considéré comme élevé en France. Des cas de mouettes positives au virus H5N1 ont été relevés dans la Drôme, l'Ardèche et l'Isère ces deux dernières semaines. Ils montrent l'implantation du virus sur la faune sauvage locale.»

Eviter les contacts avec les oiseaux sauvages en bordure du Rhône et de la Durance
«Il est donc important que les éleveurs et les propriétaires de basse-cours restent vigilants et mettent tout en œuvre pour éviter le contact de leurs oiseaux avec des oiseaux de faune sauvage, particulièrement dans les communes limitrophes des rivières du Rhône et de la Durance.»

Signaler la mortalité anormale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

«Toute mortalité anormale doit impérativement être signalée à un vétérinaire pour expertise afin d'éviter toute éventuelle contagion locale. Le risque de transmission du virus à l'homme est considéré comme faible. Cependant, il est fortement déconseillé pour des personnes ayant un syndrome grippal d'entrer en contact avec des volailles. Cependant, la consommation de viande, de foie gras et d'œufs – et plus généralement de tout produit alimentaire à base de volaille – ne présente aucun risque pour l'homme. » rappelle le bureau de représentation de l'Etat.
MH

Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour…

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler la représentante de l'Etat qui a prise officiellement ses fonctions en août dernier.

> **« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »**
>
> ***Violaine Démaret, préfète de Vaucluse***

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »
Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »
« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actif dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Rationalisation des dépenses publiques

« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :

« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron. »

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif

« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abimant moins. »

Equipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires…

C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence

Ecrit par le 12 novembre 2026

Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.
« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€… Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

Eté 2024, Les Festivals d'Avignon In et Off devront tirer le rideau dimanche 21 juillet à minuit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



La dépêche rédigée par la Préfecture de Vaucluse vient de tomber. Le sujet ? La tenue des festivals d'Avignon en 2024 dans une France rythmée par l'organisation des jeux olympiques et paralympiques.

La problématique ? Comment déployer les 30 000 gendarmes et policiers nationaux nécessaires à la sécurité, sur tout le territoire et en particulier en Vaucluse, et sur l'ensemble des manifestations sportives en cours, et avant cela, sur les deux festivals d'Avignon ?

Stupeur et tremblements
Puisqu'il a même été question, un temps, de purement et simplement annuler les festivals de France et de Navarre. Après le Covid, les différents confinements et une culture presque identifiée comme 'non-essentielle', la coupe de la révolution était pleine.

Finalement, le 'En même tempiste' aura ouvert la voie de la sagesse
Et la Préfecture offre à tous… La date de fin à laquelle devra se conformer la Culture en Vaucluse. Ainsi les festivités devront tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024.

Mais tout cela ne donne pas la date de début des festivals.
On pourrait en conclure que celle-ci devrait intervenir tout début juillet sachant que le festival d'Avignon se déroule sur une vingtaine de jour et deux à trois jours de plus pour le festival Off, ce qui posera un autre problème : la fin de l'année scolaire qui, elle, devrait intervenir à la fin de première semaine de juillet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Pourquoi faire coïncider la fin de la période scolaire au commencement des festivals d'Avignon ?
Parce que nombre de groupes scolaires sont devenus de grands lieux du festival Off comme en témoigne l'école maternelle et primaire Simone Veil 1, rue des Ecoles -ex-village du off désormais installé 6, rue Pourquery-de-Boisserin- au sein de l'école Bouquerie ; l'ensemble Saint-Jean-Baptiste de la Salle, rue Notre Dame des 7 douleurs, Lycée Louis Pasteur devenu le Théâtre Présence Pasteur 13, rue du Pont Trouca, et l'espace Alya rue Guillaume Puy –Campus Sud Pasteur- le gymnase de l'école Saint-Joseph, 62, rue des lices, le Théâtre Mistral 35 rue d'Annanelle pour ne citer que ceux-là…


DR Festival Off

Pourquoi tomber le rideau dimanche 21 juillet 2024 ?
Parce que les Jeux olympiques et paralympiques se dérouleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11 août, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre et qu'il fallait un peu de temps pour redéployer les Forces de l'ordre qui, cette année, n'auront, clairement, pas droit aux vacances.

La réponse est ici
«Au-delà même des cérémonies d'ouverture –vendredi 24 juillet- et de clôture -du 28 août au 8 septembre et des compétitions-, qui s'étaleront de mercredi 24 juillet à dimanche 11 août 2024, puis de mercredi 28 août à dimanche 8 septembre-, les périodes en amont de celles-ci, dès jeudi 18 juillet, exigeront également un effort particulier de sécurisation dans le contexte du relais de la flamme qui sillonnera le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

territoire national », fait-on savoir à la préfecture de Vaucluse.

Quand on parle enfin de concertation

Alors que le sénateur Lucien Stanzione et 29 de ses pairs s'inquiétaient, récemment, du manque de communication entre les ministères de l'Intérieur, des Sports et de la Culture, pour sauver les festivals d'Avignon 2024, la Préfecture précise : «Les trois ministres viennent de décider et d'annoncer le maintien de l'édition 2024 du Festival d'Avignon dont le final est fixé au 21 juillet 2024.»

Tous d'accord

«La préfète de Vaucluse et la maire d'Avignon se félicitent de cette décision qui satisfait l'ensemble des partenaires. Il revient désormais à la préfète d'organiser, en lien avec la maire d'Avignon et les directeurs des Festivals d'Avignon, le dispositif de sécurité à déployer pour l'édition 2024 et de fixer la date d'ouverture des Festivals In et Off 2024. En parallèle, le travail conjoint et les échanges se poursuivent pour la bonne organisation de l'édition 2023.»

En attendant l'année prochaine ?

La 57e édition du Festival Off d'Avignon se déroulera du 7 au 29 juillet 2023 pour 22 jours de liesse culturelle et 19 jours pour le Festival d'Avignon qui s'étendra du 6 au 25 juillet 2023.

Les chiffres du In et du Off

Les chiffres de la 76e édition du Festival d'Avignon ? Ce sont 134 260 dont 29 000 gratuites entrées, un taux de fréquentation de 92% pour 105 entrées payantes et entre 50 et 100 millions de retombées économiques selon Paul Rondin, le directeur délégué du festival.

Les chiffres de la 56e édition du festival Off ? Ce sont 1 570 spectacles dans 138 lieux, 33 000 levers de rideaux, 270 000 spectateurs – 300 000 visiteurs en 2019- et 1,5 millions de billets délivrés, et une année record pour la billetterie solidaire Ticket'Off avec 116 268 places achetées. Voilà qui remet les pendules à l'heure.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Restriction de la vente de carburant en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Suite aux difficultés d'approvisionnement des stations-service du département de Vaucluse en produits pétroliers et carburants liées aux actuels mouvements sociaux sont apparues depuis quelques jours, la préfecture de Vaucluse vient de limiter la vente de carburants dans le département à compter du samedi 8 octobre 2022 à partir de 00h00 jusqu'au mardi 11 octobre 2022.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler, et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations-service, l'arrêté préfectoral 2022/10-07 prévoit que sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence,
gazole, éthanol, GPL) sont limités à :

- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 120 litres.
 Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public.
 • La vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricans et bidons) sur l'ensemble du département de Vaucluse ;
 • Les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

« Faire des stocks, c'est créer la pénurie, rappelle les services de la préfecture. La préfète de Vaucluse en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous. »

L.G.

Feux de forêt : accès aux massifs forestiers et feux d'artifice interdits jusqu'au dimanche 17 juillet en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026





Alors que situation météorologique vis-à-vis du risque feu de forêt reste très élevée en Vaucluse avec des températures qui se situent au-dessus des 35° et des hygrométries très basses, la préfecture de Vaucluse a décidé d'interdire l'accès aux massifs forestiers sur l'ensemble du département du mercredi 13 au dimanche 17 juillet inclus.

En effet, la végétation dans le département de Vaucluse est en état de sécheresse avancé et plusieurs départs d'incendies, les 10 et 11 juillet derniers, ont démontré d'importantes vitesses de propagation. Face à la hausse des températures annoncée pour cette semaine par Météo-France, le préfet de Vaucluse a donc décidé d'interdire également les tirs de feux d'artifice durant la même période.

« Il y a en effet lieu de réduire le risque de nouveaux départs de feux : toute étincelle est susceptible d'être à l'origine d'incendies importants et de dégâts irréversibles, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Dans ces conditions, le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous. Il rappelle particulièrement la nécessité de respecter scrupuleusement les interdictions de fumer ou d'apporter du feu en forêt et à moins de 200 m de celle-ci. En cas de sinistre, la population est invitée à appeler sans délai les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 et de s'éloigner de la zone. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

L.G.

Covid en Vaucluse : le taux d'incidence toujours en hausse



Le taux d'incidence du Covid continue sa hausse en Vaucluse. Lors de la semaine 26 (du lundi 27 juin au dimanche 3 juillet), le taux d'incidence du Covid s'établit à 989 cas pour 100 000 habitants, contre 579 cas la semaine 25.

Si tous les territoires du département sont concernés, c'est dans les zones de Sud Luberon (336,32%), des Sorgues du Comtat (+326,24%), et de Ventoux Sud (248,08%) que l'on trouve les plus fortes hausses des taux d'incidence (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

	EPCI	Evolution du tx d'incidence sur 14 jours	
1	CA du Grand Avignon (COGA)	169,61 %	↗
2	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	181,02 %	↗
3	CA Luberon monts de Vaucluse	153,97 %	↗
4	CC des Sorgues du Comtat	326,64 %	↗
5	CC du Pays Réuni d'Orange	138,97 %	↗
6	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	189,76 %	↗
7	CC Pays d'Apt-Luberon	233,58 %	↗
8	CC Territoriale Sud Luberon	336,32 %	↗
9	CC Rhône Lez Provence	190,85 %	↗
10	CC Enclave des Papes – Pays de Grignan	122,99 %	↗
11	CC Aygues-Ouvèzes en Provence (CCAOP)	220,11 %	↗
12	CC Vaison Ventoux	204,34 %	↗
13	CC Ventoux Sud	248,08 %	↗
14	Pertuis	242,01 %	↗

Tous les territoires de Vaucluse sont à la hausse.

Aujourd'hui, 130 personnes sont hospitalisées, dont 92 en hospitalisation conventionnelle (+33 personnes en 14 jours) et 38 en soins de suite et réadaptation (+4 personnes en 14 jours). Actuellement, plus personne ne se trouve en réanimation et soins intensifs (-1 personne en 14 jours).
Pour rappel, le pic du nombre de personnes hospitalisées pour Covid a eu lieu le 17 novembre 2020, avec 526 personnes hospitalisées.
Côté mortalité, trois décès supplémentaires sont à déplorer la semaine dernière. Au total, depuis le début de la pandémie, 1606 décès ont été enregistrés, dont 1 392 à l'hôpital et 214 en Ehpad.

Ouverture d'un centre de vaccination à l'université

Le nombre de Vauclusiens ayant reçu une dose de vaccin dans le département est en légère hausse et s'élève à 428 182, soit 76,3% (contre 81,2% au niveau national). Ils sont 422 280 à avoir reçu une 2e dose, soit 75,3% (contre 79,8% au niveau national). Concernant la dose de rappel, ils sont 55,4% dans le Vaucluse contre 59,9% au niveau national.
Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités. Un centre de vaccination et de dépistage est mis en place sur le site Sainte-Marthe de l'université d'Avignon intra-muros. Le centre est accessible sans rendez-vous du 7 au 29 juillet, du lundi au vendredi (interruption du dispositif les 14 et 15 juillet), de 10h à 14h.
Egalement, 20 pharmacies, dont neuf en centre-ville, proposent de réaliser des tests et vaccinations.
Enfin, concernant le port du masque, si aucune obligation n'est à l'ordre du jour, il reste toujours très fortement conseillé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



1 **Pharmacie rue des Marchands**
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h30-19h30
29 rue des Marchands
04 90 82 27 91

2 **Pharmacie Saint-Agricol**
lundi au samedi - **SANS RDV**
9h-18h (vaccination) et 9h-18h30 (dépistage)
13 rue Saint-Agricol
Tél. 04 90 82 14 20

3 **Grande pharmacie Grégoire**
vaccination et dépistage - **SANS RDV**
lundi au samedi : 9h-19h
7 rue de la République
Tél. 04 90 80 79 79

4 **Pharmacie principale**
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 10h-12h et 15h-18h
25 rue de la République
Tél. 04 90 80 66 06

5 **Pharmacie des Corps Saints**
dépistage - **SUR RDV**
lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h
samedi : 9h30-12h
13 rue Henri Fabre - Tél. 04 90 82 55 17

6 **Grande Pharmacie des Halles**
vaccination **SANS RDV** et dépistage **SUR RDV**
lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30
52 rue Bonneterie
04 90 82 54 27

7 **Centre de dépistage – Bioaxiome**
dépistage - **SANS RDV**
lundi au vendredi : 9h-18h
samedi : 7h30-12h
1 rue Saint-Jean-Le-Vieux

8 **Pharmacie Roux**
vaccination et dépistage – **SANS RDV**
lunid au samedi : 9h-19h
7 rue Portail Matheron
Tél. 04 90 27 19 59

9 **Pharmacie Jacquet- Francillon**
vaccination **SUR RDV** et dépistage **SANS RDV**
lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h30
4 rue Carreterie
Tél. 04 90 27 19 59

10 **Centre de dépistage et de vaccination de l'Université**
lundi au vendredi : 10h-14h -**SANS RDV**
site Sainte Marthe (Arendt)
accès à l'angle des rues de Rascas et Pasteur
Centre de dépistage et de vaccination exceptionnel mis en place pour le festival

11 **Pharmacie de l'Université**
vaccination et dépistage – **SUR RDV**
lundi au vendredi : 10h-11h50 et 14h30-18h30
10 route de Lyon
Tél. 04 90 82 25 38

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Avec le début du festival d'Avignon, les services de la préfecture de Vaucluse renforcent le dispositif sanitaire durant toute la durée des festivités © DR

Tuerie de masse : exercice grandeur nature au lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue





Vendredi dernier, le lycée Alphonse-Benoît de l'Isle-sur-la-Sorgue a été le théâtre d'un exercice de sécurité civile grandeur nature simulant une tuerie de masse dans un établissement scolaire. Organisé à l'initiative de la préfecture de Vaucluse il a mobilisé les acteurs de la sécurité intérieure (gendarmerie, police judiciaire), des services de secours (Sdis, Samu, Cump-Cellules d'urgence médico-psychologique), du parquet du Tribunal judiciaire d'Avignon, des services de l'État (Dasen-Directeur académique des services de l'Éducation nationale-, ARS-Agence régionale de santé) ainsi que des agents de la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue, de la région Sud ainsi que des personnels et élèves majeurs volontaires de la section des métiers de la sécurité du lycée Alphonse Benoît.

Près de 200 participants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

En tout, près de 200 personnes et plus d'une cinquantaine de véhicules ont participé à cet entrainement à grande échelle dont le scénario se basait sur une attaque de l'établissement scolaire par un ou plusieurs assaillants occasionnant plusieurs victimes, à l'arme blanche et par arme de poing. La simulation prévoyait aussi un retranchement du terroriste avec un ou plusieurs otages.
« Cet exercice répond à la nécessité de maintenir en conditions opérationnelles les différents acteurs de la sécurité et du secours, tout en associant la participation de la population à la gestion d'un évènement de sécurité civile », expliquent les services de la préfecture qui pour l'occasion ont pu tester les dispositions du plan Orsec (Organisation de la réponse de sécurité civile) NOVI-Attentat (Nombreuses victimes). L'objectif de cet exercice étant maintenir les différents services en conditions opérationnelles.

L.G.

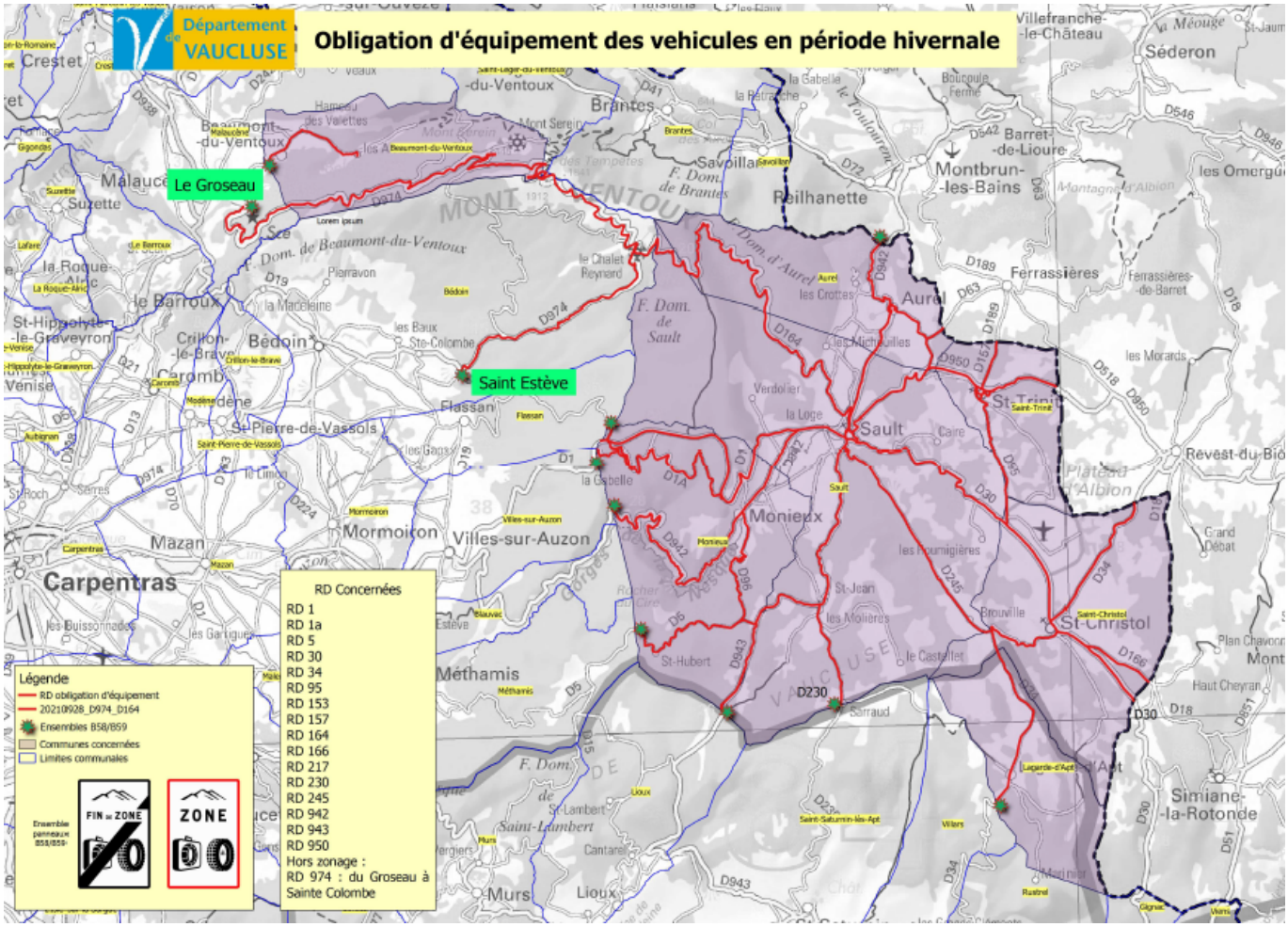


A gauche, les pompiers de Vaucluse, à droite, Bertrand Gaume, le préfet du département à la manœuvre.

Equipements spéciaux : 9 communes vauclusiennes finalement concernées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Si à l'origine 28 communes vauclusiennes étaient classées parmi les communes du massif alpin, seules 9 communes du département seront finalement concernées par la nouvelle réglementation mise en place dans le cadre de la sécurité routière en période hivernale. Il s'agit des communes d'Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Malaucène, Monieux, Saint-Christol, Saint-Trinit et Sault (voir carte ci-dessus). Cependant pour les communes de Bédoin et Malaucène, « compte-tenu de leur situation géographique, seul l'axe principal d'accès au Mont-Ventoux, la RD-974, entrera dans le dispositif réglementaire », explique la préfecture de Vaucluse. Pour Bédoin cela concerne les secteurs du lieu-dit Saint-Estève à la partie sommitale du Mont-Ventoux alors que pour Malaucène cette zone s'étend du lieu-dit Le Groseau jusqu'au sommet du Mont-Ventoux. Concrètement cela veut dire que désormais, en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars), les véhicules circulant sur ces communes devront disposer d'équipements spéciaux obligatoires.

Quelles obligations ?

Pour rappel, les nouvelles obligations d'équipements concernent les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars.

Elles ne s'appliqueront pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Avec cette nouvelle disposition, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront :

– soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices,
-soit être équipés de quatre pneus hiver.

Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis aux mêmes obligations que les véhicules précités. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront détenir des chaînes à neige
permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

Pas d'amende pour l'instant
« Des opérations d'information et de pédagogie accompagneront la mise en place de ce
dispositif dans les prochaines semaines, annonce la préfecture de Vaucluse qui précise par ailleurs que « Les éventuels manquements à l'obligation de détenir des chaînes à neige dans son coffre ou d'équiper son véhicule de pneus hiver dans les départements concernés ne seront pas sanctionnés cet hiver. »

Retrouvez ici l'arrêté préfectoral définissant la liste des communes vauclusiennes relevant de l'application du décret relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale

L.G.

Safthon, la croisade du docteur Lamblin pour que les femmes enceintes ne boivent pas d'alcool

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Pour la deuxième année Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) a invité Denis Lamblin, président du Safthon à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les troubles causés par l'alcoolisation fœtale. Entourés de Catherine Grange pédiatre à Orange et à Avignon, de Barbara Félicie directrice des sécurités adjointe au directeur de cabinet du préfet de Vaucluse et d'Alexandre Davoust propriétaire de la brasserie Le Conservatoire à Avignon, ils ont expliqué pourquoi la prévention l'alcoolisation fœtale est un enjeu sociétal.

Un enjeu humain et sociétal

Tout le mois de septembre, le Safthon aura été mis à l'honneur en Vaucluse par l'entremise de Patrice Mounier pour prévenir l'alcoolisation fœtale et sensibiliser les futures mamans à la sobriété. C'est ainsi que le président de l'Umih a fait parvenir à ses adhérents des publications, affichettes et sets de table pour marquer les esprits et surtout participer à la prévention de ce fléau. Mais le Safthon c'est aussi une campagne de dons ouverte toute l'année pour permettre l'intervention des personnels de santé et des témoignage de mamans auprès des collégiens et lycéens et des opérations de sensibilisation auprès des professionnels de santé finalement trop peu informés – moins de 24%- des ravages de l'alcoolisation fœtale.

Concrètement ?

En cause ? Les effets de l'alcool sur le cerveau de l'enfant à naître qui va concevoir des séquelles parfois totalement invisibles, mais bien réelles dans son développement puis dans sa vie d'adulte.
«Il s'agira de retard de croissance, de dysmorphie caractéristique, de microcéphalie, de malformations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

d'organes, d'anomalies du système nerveux central, d'aspects neuro-comportementaux, remarque Catherine Grange, pédiatre à Orange et à Avignon. «Il y aura des conséquences sur le quotient intellectuel comme du retard mental, prévient Denis Lamblin, des enfants agités avec un déficit de l'attention, de la mémoire. Également l'enfant éprouvera des problèmes d'apprentissage particulièrement en arithmétique, des difficultés de jugement, il sera vite distrait et concevra des difficultés à percevoir les règles sociales, il peut aussi présenter des troubles caractériels…»

Parole de pédiatre

«Tout se passe pendant la grossesse. Si durant les 10 premières semaines les organes se forment : squelette, cœur, yeux, reins, le cerveau, lui, se constitue durant toute la grossesse. Alors ? «Toute prise d'alcool pendant la grossesse aura des conséquences sur le cerveau ! Or, à la naissance, le cerveau s'exprime très peu. Le cerveau va grandir en même temps que l'enfant. Il y aura peut-être des étapes qui seront plus impactées que d'autres parce que le cerveau aura été abîmé quelques années auparavant, pendant la grossesse.»

Le Safthon

Pourquoi le Safthon ? « Pour libérer la parole car nous sommes tous concernés, reprend Denis Lamblin. Il est nécessaire que l'alcoolisation fœtale soit connue du grand public, des personnels soignants, des travailleurs sociaux, de l'éducation nationale, de la justice, des collectivités territoriales. Pourquoi ? Pour faire naître des bébés sans ces difficultés. Et la femme ne doit pas devenir le bouc émissaire car c'est toute la société qui est responsable. »

Les chiffres

Chaque année en France, 15 000 enfants naissent atteints de Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF) soit un enfant toutes les trente minutes. On estime –hypothèse basse- qu'ils seraient plus de 1 150 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

